

Presse Nationale

> Politique



Drogba chez le Président Ouattara

Le Président de la République, Alassane Ouattara s'est entretenu avec l'ex-footballeur international ivoirien, Didier Drogba. C'était hier, jeudi 3 octobre 2019, au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau. Didier Drogba est aujourd'hui le Ceo de la Holding Goals For Africa, avec laquelle il entend réaliser des investissements en Côte d'Ivoire et en Afrique. Une reconversion pour Didier Drogba dans le monde de l'entrepreneuriat. Didier Drogba entend aider au développement du sport.



Politique nationale, Gon Coulibaly en tournée dans le Cavally: «Nous avons relevé tous les défis que nous nous sommes fixés»

Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly a débuté, jeudi 3 octobre 2019, une visite de 48 heures dans la région du Cavally. Le Chef du gouvernement ivoirien a dit être venu communier avec ses «parents» de l'ouest. « Cette visite s'inscrit le cadre du contact permanent et républicain que tout Premier Ministre doit avoir avec la population. Il s'agit de s'enquérir des préoccupations essentielles des populations et de vérifier l'effectivité des projets en cours d'exécution. Nous avons pris l'engagement d'être au service des populations et depuis 2011, la vie des Ivoiriens s'est améliorée. Vous pouvez faire confiance au Chef de l'État et à son gouvernement. Nous avons relevé tous les défis que nous nous sommes fixés», a dit Amadou Gon Coulibaly.

> Economie



Visite dans le Guemon et dans le Cavally : Le Premier Ministre lance l'extension des réseaux électriques

Après son accueil chaleureux et l'audience qu'il a accordée aux cadres et aux chefs de Guiglo et de Taï, le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly a posé un acte fort. Il a lancé le programme d'extension des réseaux électriques. D'un coût de 1,2 milliard de FCFA, ce programme concerne 35 000 ménages, soit environ 100 000 personnes qui recevront de l'électricité. Les premiers quartiers seront servis à la fin de cette année.



Compétitivité des entreprises du secteur touristique : le ministre Adama Coulibaly salue les performances

Le secteur touristique ivoirien est en plein essor. Il a enregistré des performances ces dernières années grâce aux différentes actions et stratégies mises en œuvre par le gouvernement. Ce secteur a dénombré près de 270 000 emplois en 2017 et contribué à près de 6 % du produit intérieur brut (PIB). Et ce, avec 1,7 million de touristes dans la même année. C'est ce qu'a révélé le chef de cabinet du ministère de l'Economie et des Finances, Diomandé Gondo, hier lors de la rencontre thématique sur la compétitivité du secteur du tourisme à Abidjan. Il s'agit là d'une performance à saluer et dont il faut exploiter les activités connexes et dérivées.

> Société



Koné Bruno promeut la politique de logement social à Lomé

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Koné Nabagné Bruno a fait la promotion de la politique de logement social en Côte d'Ivoire depuis les années 80 jusqu'à nos jours, lors d'une

conférence initiée par la Caisse régionale de refinancement hypothécaire à Lomé.



Création d'emplois : 19 500 jeunes bientôt financés

La jeunesse montre un intérêt pour l'opération "Agir pour les jeunes" phase 2. Les résultats de leur enrôlement ont été rendus publics, hier, au ministère de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, au Plateau. Selon le directeur du partenariat et du financement à l'Agence emploi jeunes, Dri Bi Jacob, 19 500 jeunes seront financés au titre de l'édition de 2019. Il a annoncé le lancement de l'opération «permis de conduire» au profit de 4 000 jeunes. Les inscriptions se dérouleront dans les agences régionales de l'Agence Emploi Jeunes et dans les Guichets Emploi jeunes du lundi 7 au samedi 19 octobre 2019.

Vu sur le Net

> Politique



Procès Mangoua Jacques : Le vice-président du PDCI condamné à 5 ans de prison ferme par le tribunal de Bouaké

Le Président du Conseil régional du Gbêkê et vice-président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA), Mangoua Jacques, a été condamné à 5 années de prison avec une amende de 5 millions de FCFA et 5 années de privation de droits civiques, ce jeudi 3 octobre 2019, lors de son procès au tribunal de première instance de Bouaké. Il était poursuivi pour détention illégale de munitions de guerre sans autorisation administrative.

> Economie



Lutte contre les changements climatiques: Le Pr Joseph Séka Séka présente les initiatives de la Côte d'Ivoire

En marge de l'assemblée des Nations unies et le sommet Action climat tenus à New York le 22 septembre, le ministre de l'Environnement et du Développement durable, le Pr Joseph Séka Séka et sa délégation ont pris part à la 11e assemblée de haut niveau de la Coalition pour le climat et l'air pur (Ccac) plus précisément au lancement de l'évaluation régionale pour l'Afrique sur les mesures relatives au climat, à la qualité de l'air et à la sécurité alimentaire. A cette tribune, l'autorité gouvernementale a signifié qu'à l'instar du Ghana, du Nigeria et du Togo, la Côte d'Ivoire s'est engagée à respecter ses ambitions dans l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris et du développement durable à travers la prise en compte d'actions nationales sur les polluants climatiques de courte durée de vie (méthane, Hfc, carbone suie).

> Société



Archibat 2019/Formation: Kandia Camara envisage un partenariat avec les architectes et les entreprises

La ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle est sortie émerveillée, mercredi, de la qualité de l'exposition de la 7e édition d'Archibat. L'hôte de marque d'Archibat, Kandia Camara, est convaincue de pouvoir tirer profit de cet événement ou de l'expertise des acteurs du cadre bâti pour le développement de son département ministériel. "En ce qui concerne notre ministère, nous voulons voir dans quel cadre nous pouvons nous engager, architectes, entreprises et nous, de sorte que nous puissions avoir des écoles de qualité en Côte d'Ivoire", a-t-elle déclaré.

Agence de Presse

> Politique



Le Premier Ministre exhorte les populations du Cavally à n'écouter que les messages de paix et de cohésion

Le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, a exhorté, jeudi à Guiglo, les populations du Cavally à n'écouter que les messages de paix et de cohésion sociale. « Ce à quoi je vous invite, c'est d'écouter que les messages de paix, de cohésion et de rassemblement », a déclaré M. Gon Coulibaly en présence de plusieurs membres du gouvernement dont la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, fille de la région. « Tout message de haine et de division doit être banni », a-t-il ajouté. Le Chef de gouvernement effectue une visite de travail dans le Cavally et le Guémon en vue de s'enquérir de la mise en œuvre du

> Economie



35 000 ménages vont bénéficier de l'électrification avec l'extension du réseau électrique de Guiglo

Le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, a procédé jeudi après-midi, au lancement des travaux d'extension du réseau électrique de Guiglo et a souligné que ce projet va toucher 35 000 ménages, soit environ 100 000 personnes. « Les travaux sont prévus pour s'achever en juin 2020, mais la première tranche pourrait être livrée, dans huit quartiers de Guiglo à la fin de l'année 2019. C'est un projet d'environ 1,2 milliard de FCFA et je me réjouis d'avoir eu l'opportunité ici à Guiglo de lancer ce programme », a fait savoir le Chef du gouvernement ivoirien.

> Société



L'inauguration de l'axe Bongouanou-Kotobi-Akoupé prévue samedi

Le Vice-Président Daniel Kablan Duncan procédera, samedi, à l'inauguration de l'axe Bongouanou-Kotobi-Akoupé, dont les travaux de réhabilitation sont achevés depuis mars, a-t-on appris dans une note. L'axe Akoupé-Kotobi-Bongouanou est long de 58 km à savoir 45 km entre Akoupé et Kotobi et 12 km entre Kotobi et Bongouanou. Cette route avait été ouverte à la circulation en 2018 après des travaux de réhabilitation qui ont coûté 27 milliards de francs CFA financés par l'État de Côte d'Ivoire à travers l'appui budgétaire du Contrat de désendettement et de développement (C2D) avec la France.



La 14ème réunion régionale africaine de l'OIT se tiendra du 3 au 6 décembre à Abidjan

La Côte d'Ivoire et l'Organisation internationale du travail (OIT) ont signé, jeudi, un protocole d'accord pour la tenue de la 14ème réunion régionale africaine de ladite organisation prévue du 3 au 6 décembre, à Abidjan. Procédant à la signature du document pour le compte de l'Etat ivoirien, le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Pascal Abinan, a précisé que le protocole d'accord vise à définir les engagements réciproques des parties afin de garantir à ces assises, un succès éclatant.



93042 jeunes enrôlés pour le programme AGIR II

Au total, 93 042 jeunes ont été enregistrés pour la deuxième phase du programme Agir pour les jeunes (AGIR II), dans les 201 communes de la Côte d'Ivoire, au terme du processus d'enrôlement entamé le 16 septembre et achevé le 30 du même mois. L'information a été livrée jeudi lors d'une conférence de presse à Abidjan, à la salle de conférence du ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, par Dri Bi Jacob, directeur du partenariat et du financement.



Côte d'Ivoire: 4 000 permis de conduire au profit des jeunes dont 30% de femmes

Le ministère ivoirien de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a lancé jeudi, à Abidjan, un programme de permis de conduire visant 4 000 jeunes dont 30% de femmes pour un montant de 600 millions de FCFA. Selon M. Jacob Dri Bi, directeur du partenariat et du financement dudit ministère, le dispositif « Permis de conduire » répond au vœu du gouvernement d'offrir aux jeunes une opportunité d'insertion professionnelle. L'enrôlement des candidats à l'obtention du permis de conduire débute le 07 octobre pour s'achever le 17 octobre. Toutefois, pour bénéficier, il faut être de nationalité ivoirienne, âgé de 21 à 40 ans et avoir un niveau minimum de CM2, selon les critères. La remise des permis est prévue le 10 décembre 2019.



Euphrasie Yao propose des solutions pour l'éradication du fléau d'enfants sans état civil

La titulaire de la Chaire UNESCO « Eau, Femmes et Pouvoir de Décisions », Euphrasie Kouassi Yao, également Coordinatrice du programme Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI), a proposé, mercredi, devant des députés ivoiriens des solutions pour l'éradication du fléau d'enfants sans état civil, déplorant que ces enfants soient VIP (victimes de l'ignorance de leurs parents). Mme Yao a fait ses propositions lors d'une table ronde qui a suivi la projection du film « les enfants fantômes » d'Afrique qui met en exergue la problématique de la déclaration des naissances ou des enfants sans document légal d'existence sur le continent.

Fin de formation de 118 filles stagiaires volontaires au service civique



Au total 118 filles, stagiaires volontaires en fin de formation en service civique et citoyen, ont été présentées, jeudi, lors d'une cérémonie, présidée par le secrétaire d'Etat chargé du Service civique, Siaka Ouattara. Recrutées dans les régions de la Mé, de l'Iffou, de l'Indénié-djuablin et du Gontougo, ces filles en situation de vulnérabilité ont été formées pendant deux mois à l'Institut national des technologies agricoles (INTA) à Azaguié. Cette première promotion de filles stagiaires volontaires constitue la 7e cohorte de près de 900 jeunes formés au service civique et citoyen par l'Office du service civique national (OSCN).



**Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic**

www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.